

SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA 23/23

GRUES—SITUÉES DANS UN RAYON DE 30 MILLES MARINS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL PIERRE-ELLIOTT-TRUDEAU DE MONTRÉAL

(Remplace le supplément de l'AIP Canada 77/22)

Les grues suivantes seront érigées dans un rayon de 30 milles marins (NM) de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal (CYUL).

Les indicateurs d'emplacements et les noms d'aérodromes utilisés dans le présent supplément, tirés du *Supplément de vol – Canada* (CFS) et du *Supplément hydroaérodromes – Canada* (CWAS), et une liste des abréviations des directions du compas sont inclus à l'annexe à la dernière page du présent document.

Hauteur maximale (AGL)	Hauteur maximale (ASL)	Éclairage	Peinture/marquage	Rayon d'opération	Coordonnées du centre	Distance et direction de l'aérodrome le plus près
134 pieds	232 pieds	Oui	Non	245 pieds	45° 27' 26" N 73° 44' 58" W	1 510 pieds avant le seuil de la piste 06R et 1 410 pieds NW du prolongement de l'axe de piste de CYUL
226 pieds	307 pieds	Oui	Non	253 pieds	45° 26' 34" N 73° 44' 36" W	4 340 pieds avant le seuil de la piste 06R et 3 310 pieds SE du prolongement de l'axe de piste de CYUL
196 pieds	257 pieds	Oui	Non	217 pieds	45° 26' 55" N 73° 47' 17" W	7 350 pieds avant le seuil de la piste 06L et 1 280 au NW du prolongement de l'axe de piste de CYUL
131 pieds	233 pieds	Oui	Non	480 pieds	45° 28' 46" N 73° 45' 35" W	1,0 NM NW de CYUL
332 pieds	441 pieds	Oui	Oui	673 pieds	45° 30' 02" N 73° 39' 58" W	3,6 NM ENE de CYUL
180 pieds	430 pieds	Oui	Non	557 pieds	45° 41' 04" N 74° 01' 44" W	2 350 pieds après le seuil de la piste 06 et 4 910 pieds NW du prolongement de l'axe de piste de CYMX
180 pieds	423 pieds	Oui	Non	675 pieds	45° 41' 40" N 74° 00' 56" W	4 660 pieds après le seuil de la piste 24 et 5 070 pieds NW du prolongement de l'axe de piste de CYMX
200 pieds	443 pieds	Oui	Non	659 pieds	45° 41' 33" N 74° 01' 06" W	5 670 pieds après le seuil de la piste 24 et 5 070 pieds NW de l'axe de piste de CYMX

Les renseignements suivants concernent de nouvelles grues pour le présent supplément de l'AIP.

Hauteur maximale (AGL)	Hauteur maximale (ASL)	Éclairage	Peinture/marquage	Rayon d'opération	Coordonnées du centre	Distance et direction de l'aérodrome le plus près
61 pieds	159 pieds	Oui	Non	92 pieds	45° 27' 12" N 73° 44' 58" W	2 560 pieds avant le seuil de la piste 06R et 450 pieds NW du prolongement de l'axe de piste de CYUL

Cette liste n'est pas exhaustive. Pour obtenir d'autres renseignements sur les grues, vérifiez les NOTAM en vigueur qui s'appliquent à votre vol.

Les détails des changements de procédure mis en œuvre en raison de la présence de ces grues seront diffusés par NOTAM, par une modification de publication, ou les deux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
1601, avenue Tom Roberts
Ottawa (Ontario) K1V 1E5

Courriel : landuse@navcanada.ca



Chris Bowden
Directeur, Gestion de l'information aéronautique et Opérations aériennes

Annexe

Indicateurs d'emplacement et noms d'aérodrome

CSW5	Montréal (Bell) QC (hélicoptère)
CYHU	Montréal/St-Hubert
CYMX	Aéroport international de Montréal (Mirabel)
CYUL	Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal

Abréviations des directions du compas

N	nord	S	sud
NNE	nord-nord-est	SSW	sud-sud-ouest
NE	nord-est	SW	sud-ouest
ENE	est-nord-est	WSW	ouest-sud-ouest
E	est	W	ouest
ESE	est-sud-est	WNW	ouest-nord-ouest
SE	sud-est	NW	nord-ouest
SSE	sud-sud-est	NNW	nord-nord-ouest